

Plan directeur de transport actif

Favoriser un mode de vie sain pour les citoyens

Qu'est-ce que le transport actif ?

De plus en plus populaire, le transport actif consiste à utiliser sa propre énergie pour se rendre d'un endroit à un autre. Qu'il s'agisse de marche ou de vélo, ces modes de déplacements participent concrètement à un développement durable : ils sont économiques; écologiques, car ils n'émettent aucune émission de GES; et bien sûr, bénéfiques pour la santé de tous, petits ou grands!

Un plan inspiré par les Repentinois

Partout, l'engouement pour les transports actifs se trouve en forte augmentation, et la Ville de Repentigny n'y fait pas exception.

Cet attrait pour des modes de déplacement plus sains se voit fortement influencé par la qualité des infrastructures de notre milieu. D'ailleurs, au terme d'une démarche de consultation citoyenne, il est apparu que les Repentinois souhaitaient avoir accès à des aménagements plus complets et sécuritaires pour se déplacer à vélo ou à pied dans leur ville.

Ainsi, inspirée par la voix de ses citoyens et en accord avec son Plan stratégique de développement et ses Politiques environnementale et de sécurité urbaine, la Ville de Repentigny présente son plan de transport actif, qui a pour balises les principes directeurs suivants :

- fournir des conditions de déplacements confortables et sécuritaires pour les modes de transport actif;
- assurer la continuité des aménagements avec les principaux pôles générateurs de déplacement en mode actif;
- développer des axes cyclables nord-sud et est-ouest.

Des pistes d'actions ancrées dans le réel

Afin de dresser un portrait réel et représentatif de la situation du transport actif sur son territoire, la Ville a formé un comité de travail composé d'élus, de représentants des services de la Ville et d'experts de Vélo Québec. Rencontres avec citoyens et organisations locales, visites terrain et analyse de plans et politiques par Vélo Québec ont permis d'identifier les éléments favorisant ou limitant les déplacements actifs à Repentigny.

De cette démarche se sont dégagés des pistes d'actions et des recommandations qui guideront les actions de bonification des réseaux cyclable et piéton dans les prochaines années, notamment par l'ajout de tronçons et l'amélioration de la desserte. En somme, la mise en œuvre du plan de transport actif favorisera un environnement agréable, attractif et sécuritaire pour les déplacements des Repentinois.

Éléments à bonifier

Pistes d'action et recommandations

Réseaux piéton et cyclable

- Prolonger le réseau cyclable et piétonnier afin d'en améliorer la desserte
- Mettre à niveau certains tronçons existants
- Rendre accessible par transport actif l'ensemble des secteurs, du nord au sud et d'est en ouest

Stationnements pour vélo

- Augmenter l'offre de stationnement et la qualité des installations disponibles :
 - bonifier l'offre de stationnement sur le domaine public, soit les parcs et les bâtiments municipaux ouverts au public
 - mettre en place une réglementation ou des incitatifs pour favoriser l'augmentation de l'offre de stationnement sur le domaine privé, tel que les commerces.
- Réviser les dispositions réglementaires en matière de stationnement pour vélo incluant l'ensemble des usages (commercial, institutionnel, habitation, industriel)

Mesures de modération de la circulation

- Adopter un cadre de référence pour la mise en place de mesures de modération de la circulation et pour sécuriser les intersections, notamment celles à débit élevé, en fonction du type d'aménagement.

Signalisation et entretien des réseaux

- Améliorer l'affichage sur certains tronçons de sentier et ajouter du mobilier urbain
- Poursuivre et améliorer l'entretien des voies cyclables et piétonnières : marquage au sol, réfection de pavage, contrôle de la végétation, entretien hivernal, etc.
- Offrir une accessibilité universelle (feux piéton sonores, par exemple)



Éléments à bonifier

Pistes d'action et recommandations

Intermodalité

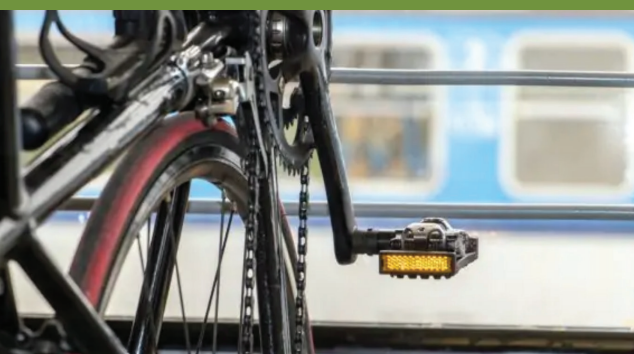
- Faciliter l'utilisation de plusieurs modes de transport pour un seul trajet (ex. : vélo, train ou autobus), en collaborant au projet pilote d'EXO L'Assomption. Celui-ci permet aux cyclistes de prendre l'autobus en plaçant leur vélo sur un support installé à l'avant de l'autobus.

Acceptabilité sociale

- Caractériser l'achalandage des réseaux piéton et cyclable
 - déterminer le nombre et les types d'usagers qui empruntent les réseaux dans le temps
 - mesurer les retombées suite aux améliorations apportées aux réseaux
 - adapter la gestion des réseaux en fonction des besoins
- Mesurer l'adhésion de la population aux actions posées pour favoriser le transport actif et prendre des mesures afin de l'augmenter
 - expliquer à la population les bénéfices d'intégrer aux réaménagements de voies de circulation de nouvelles voies piétonnes et cyclables

Culture du transport actif

- Augmenter la pratique de la marche et du vélo en tant que mode de transport ou à des fins récréatives :
 - mettre en place de campagnes de communication grand public
 - adhérer à la démarche du mouvement Vélosympatique
 - implanter le programme Cycliste averti
 - agir comme facilitateur dans la mise en place de Trotibus dans les écoles



Du nord au sud et d'est en ouest Vers un Repentigny entièrement cyclable

Traduisant les besoins exprimés par les Repentignaises et les Repentignois, ce plan concrétise notre vision d'un milieu de vie sain et actif pour les familles, les jeunes, les adultes et les aînés. Une ville qu'il fera bon parcourir à pied ou à vélo et où tous les modes de déplacement cohabiteront harmonieusement.

Avant même l'élaboration de ce plan, la Ville était déjà en marche pour réaliser sa vision. En effet, des ajouts significatifs ont été effectués au réseau cyclable et piétonnier en 2020 :

- Segment de piste cyclable sur la rue Notre-Dame, entre Beuchesne et Valmont
- Segment de piste cyclable sur Brien, de la passerelle jusqu'à l'aréna
- Trottoir sur Iberville, d'Industriel à Alain (première phase d'un projet qui vise à relier les rues Montcalm à Valmont)



Que des avantages!

Le transport actif...

- donne l'occasion de pratiquer régulièrement une activité physique
- est accessible à tous et stimule les interactions sociales
- réduit la congestion routière
- contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- permet d'économiser sur l'essence et le stationnement

Pour obtenir plus de renseignements au sujet du Plan directeur de transport actif, communiquez avec le Service d'urbanisme et de développement durable par courriel au permis@ville.repentigny.qc.ca ou par téléphone au 450 470-3840.

ville.repentigny.qc.ca



 **Repentigny**
S'épanouir